

Tampon, le 4 mai 2023

Le Maire,

à

**Madame Bernadette ARDON**  
**Présidente de la SREPEN**  
**30, rue des deux canons**  
**97490 Sainte Clotilde**



Affaire suivie par : **M. Louis BOYER**  
**Mme Christine RADEGONDE-DAMOFF**  
**Responsable des services de la Plaine des Cafres**  
**/Cellule des Grands Projets**  
Tél : 0262 57 84 45 / 0692 60 45 30

**Objet : Mise en œuvre d'une convention d'accompagnement tripartite**  
**entre la commune la CBNM et la SPREPEN**

PJ : synthèse du projet du Parc du volcan

*Chère*  
**Madame la Présidente,**

La commune du Tampon porte le projet de création du parc du Volcan à la Plaine des Cafres.

Mes services ont eu dans le cadre de la mise en œuvre des dossiers règlementaires de ce projet, l'occasion d'échanger avec vous, sur la mise en valeur des zones humides, le reboisement du Parc du volcan et le choix des espèces remarquables qui favoriseront la protection de la biodiversité du territoire.

Afin d'approfondir notre démarche, dans un esprit de valorisation partagé, nous souhaitons, compte tenu de vos compétences et expertises dans ce domaine, vous associer étroitement à notre projet.

Aussi, pour une approche territoriale globale et cohérente, je vous propose la mise en place d'une convention tripartite en intégrant le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM).

Mes services de la Plaines des Cafres, Cellule des Grands Projets, se tiennent à votre disposition pour engager les procédures inhérentes à la mise en œuvre d'une convention d'accompagnement.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, **Madame la Présidente**, mes respectueuses salutations.

*Travaux de vos,*

*Le Maire*

**André THIEN AH KOON**